

OPÉRATEUR-CHAUFFEUR Poste permanent

La Municipalité de La Minerve est à la recherche d'une personne qualifiée afin de pourvoir un poste permanent d'opérateur-chauffeur.

Sommaire de la fonction

Sous la responsabilité du directeur du Service des travaux publics, l'opérateur-chauffeur effectue principalement les tâches suivantes :

- Opérer la machinerie lourde tel que : niveleuse, pelle excavatrice ou autres machineries en fonction des directives du directeur du Service des travaux publics et du directeur adjoint du Service des travaux publics;
- Assister, au besoin, le mécanicien dans l'entretien et la réparation des équipements lourds;
- Travailler de façon sécuritaire en conformité avec les directives de prévention;
- Effectuer toutes les autres tâches connexes de même nature et en relation directe avec cette tâche;
- Effectuer des opérations de déneigement;
- S'assurer du bon état des véhicules et des équipements qu'il utilise et effectuer des travaux de maintenance et de mécanique de base ne nécessitant pas de connaissances particulières, notamment : vérification de la batterie, vérification des niveaux d'huile et faire des changements d'huile, vérification des phares et pose de lumières, vérification des feux de signalisation et pose de lumières, vérification des pneus et changements de pneus, le graissage là où c'est nécessaire. Il est convenu que les travaux mécaniques exécutés par les opérateurs-chauffeurs devront être supervisés par le mécanicien conformément à la loi 430.
- Doit posséder un permis de conduire classe 1.
- Les tâches de journalier sont applicables à ce poste.

Exigences, qualités et aptitudes

- Posséder un permis de classe 1 valide;
 - Expérience d'excavation dans un contexte de chantier routier requis;
 - Expérience d'au moins deux ans dans un poste similaire;
- Détenir une formation en santé et sécurité générale sur les chantiers de construction est un atout;
- Avoir une bonne santé et être capable d'exécuter des travaux manuels durant tout son quart de travail;
- Être disponible à l'extérieur des heures régulières de travail en cas d'urgence ou lorsque nécessaire en opération déneigement (jours de semaine, fins de semaine et soirs);
- Posséder de bonnes connaissances en voirie, déneigement et signalisation;
- Avoir un bon esprit d'équipe;
- Avoir des habiletés manuelles, de la débrouillardise et le souci du travail bien fait;
- Détenir une connaissance de base en mécanique constitue un atout.

Rémunération et avantages :

Selon la convention collective en vigueur. Poste régulier temps plein.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par la poste ou en personne au : 6, rue Mailloux, La Minerve, Qc, J0T 1S0, ou par courriel à l'adresse : info@municipalite.laminerve.qc.ca, et ce, avant le 26 juillet 2024 à 15 h, en indiquant « POSTE OPÉRATEUR-CHAUFFEUR ».

LA FORME MASCULINE EMPLOYÉE DANS LE PRÉSENT TEXTE DÉSIGNE LES FEMMES ET LES HOMMES.